



MENTION

ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE

PARCOURS

SYSTEMES ELECTRONIQUES EMBARQUES ET CONNECTES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 64



Taux d'insertion
à 18 mois : 88%
à 30 mois : 90%

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 67



■ En emploi
 ■ En recherche d'emploi
 ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Doctorant en génie électrique
- Ingénieur développement logiciel
- Responsable système énergie propulsion
- Ingénieur d'études électriques
- Ingénieur en aéronautique
- IT product validation engineer
- Ingénieur essai validation électronique de puissance
- Automaticien
- Chief operating officer (COO - Operations)

— SATISFACTION —

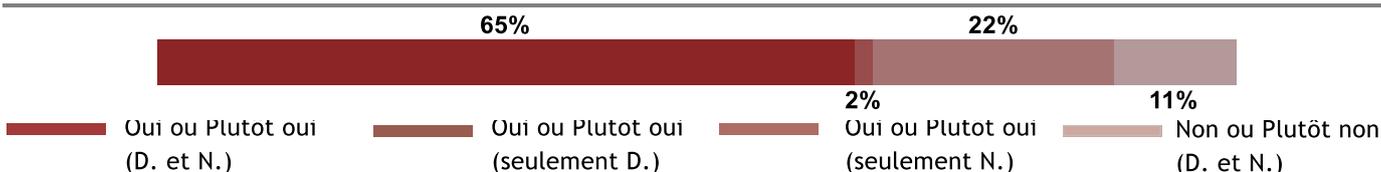
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 49



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 54



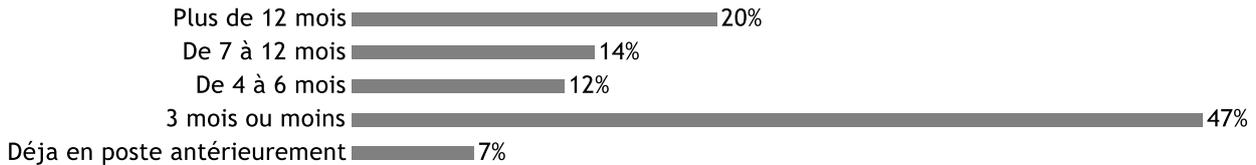
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 50

- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 30 %
- Relations personnelles ou professionnelles 14 %
- Candidature spontanée 28 %
- Concours de la fonction publique 2 %
- Suite à un stage 24 %
- Création de mon entreprise 2 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 59



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 53



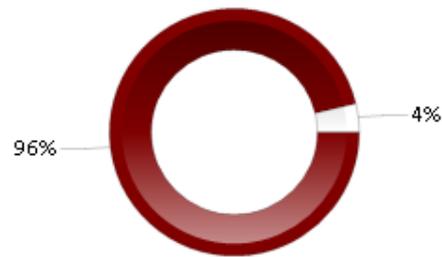
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

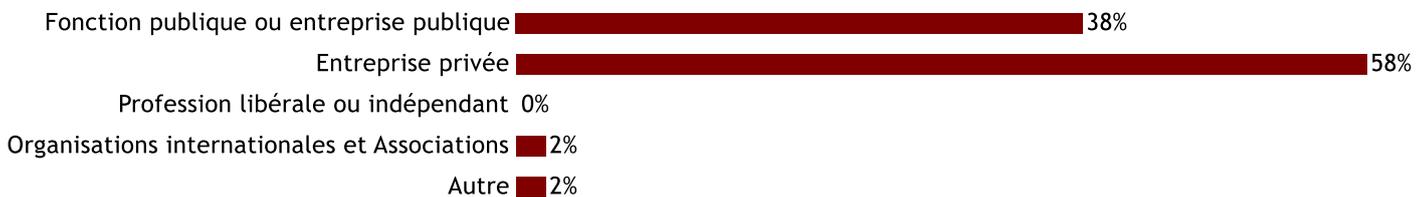
Nombre de réponse(s) : 54



Cadre Technicien Employé

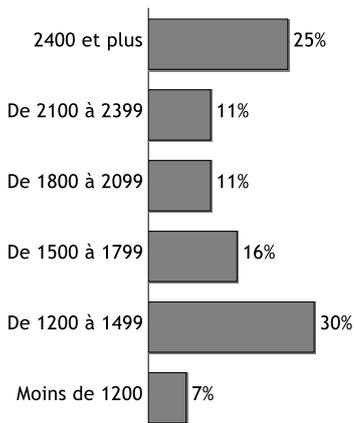
Employeur

Nombre de réponse(s) : 52



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 44



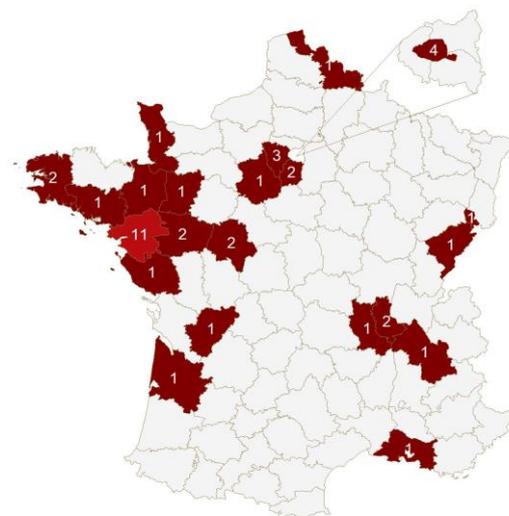
Salaire médian : 1750 euros

Salaire moyen : 1868 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 53



Emplois à l'étranger: 11